

2009

Janvier

CVIP—Public Savoir

L'informateur

Du Groupe M & R Organisation, Communication, Relation Publique

Informer, Diffuser, Communiquer

Sommaire :

- Rallye Presse en Meurthe et Moselle
- Visite de la PIC à Wissous
- Salon de l'Automobile 2008
- Medec 2009
- 5ème journée Psycho-Oncologie
- L'insertion professionnelle des travailleurs handicapés
- Paris EuroPlace Finance
- Les sociétés de domiciliation
- Cautionnement du dirigeant
- Salons et congrès à venir
- ABC luxe chez My Yacht Paris

La Meurthe et Moselle, terre de patrimoine

La Meurthe et Moselle est un véritable patrimoine manufacturier et architectural qui ne peut laisser indifférent le voyageur ou l'entrepreneur de passage dans cette région de l'est de la France.

Nancy, la capitale historique de la Lorraine attire de plus en plus de visiteurs de par sa qualité, le classement de nombreux sites, et son tissu artisanal et industriel disséminé dans tout le département.



La cristallerie représente un ensemble immobilier comprenant le château, puis les 60 logements des ouvriers en ligne sur deux cotés, au bout l'usine et les dépendances. Il y a également une infirmerie, une école et une chapelle. Coté social, une caisse d'épargne avait été créée, une caisse de retraite et plus tard un fonds de chômage.

Après un déclin à la Révolution et

La cristallerie compte aujourd'hui 700 personnes sur le site et parmi ses tailleurs et graveurs hyper qualifiés, 24 d'entre eux sont meilleurs ouvriers de France.



Après un déclin à la Révolution et

Lors de prochain passage à Baccarat, n'oubliez pas de visiter le musée et le magasin.



Un fleuron : la cristallerie de Baccarat rayonne à travers le monde grâce à son savoir faire unique. Ses origines remontent au XVIIIe siècle, suite à la fermeture des salines de Rosières en 1760, l'évêque de Metz décide avec l'accord de Louis XV de construire une usine de fabri-

pendant les guerres de l'Empire, elle fut rachetée par un industriel et transformée en cristallerie avec l'accord du roi.



Source : CDT54 / Baccarat/CVIP, Photos : CVIP

La Plateforme Industrielle Courrier à Wissous



En octobre 2007, la Plateforme Industrielle Courrier (PIC) de La Poste a ouvert ses portes à Wissous dans l'Essonne. Elle s'inscrit au cœur du programme national Cap Qualité Courrier qui représente un investissement de 3,4 milliards d'euros, dont 70 millions

pour cette PIC. 40 000 m² de bâtiments abritent 700 postiers qui travaillent 24 h sur 24, 6 jours sur 7. Leur rôle ? Trier et préparer la distribution pour satisfaire au mieux les attentes des clients.



Source : La Poste, Photo : CVIP

La Meurthe et Moselle, terre de patrimoine

LUNÉVILLE—GOUVERNEL— SAINT CLEMENT

Lunéville, chef-lieu d'arrondissement, au confluent de la Meurthe et de la Vezouze, possède une situation remarquable en plein cœur de l'Europe. Elle vous propose une multitude de sites historiques à visiter et d'activités à pratiquer. Forte d'un passé historique, Lunéville compte aujourd'hui 22 000 habitants.

Elle est soucieuse de mettre en valeur toutes ses richesses, qui lui ont valu la désignation de « Versailles Lorrain ». Rénovées, les rues de la vieille ville se laissent parcourir avec plaisir et intérêt. On y découvre au hasard d'une promenade, la maison du Marchand, la maison du Traité, le théâtre, l'église saint Jacques, etc.



Son somptueux château construit en 1702 par le Duc de Lorraine Léopold 1er inspiré par Versailles a hébergé jusqu'en 1776 son successeur Stanislas Leszczyński roi de Pologne et Duc de Lorraine par la grâce de son gendre Louis XV. Il attire chaque année des milliers de visiteurs.



Suite à l'incendie du 2 janvier 2003, l'intérieur du château et les musées ne sont plus accessibles au public pour raison de sécurité.

La synagogue construite en 1785 avec l'autorisation de Louis XVI est la première édifiée dans le royaume depuis le 13^e siècle.



L'architecte Piroux mêlant l'art grec classique au baroque, en a fait un monument à la fois artistique et original. Inscrite à l'inventaire des monuments historiques, elle a été la première, en France, à pouvoir s'enorgueillir de deux siècles de fonctionnement.

Les Broderies Gouvernel :

Maison fondée en 1912, à Charmes (88), elle a transféré ses locaux en 2002, rue de la Fontaine à Brémoucourt.



Les Broderies Gouvernel réalisent leur propre collection deux fois par an. Elles exportent dans le monde entier et participent également aux salons professionnels internationaux. Principaux clients : prêt-à-porter haut de gamme. Les broderies Gou-

vernel réalisent également des collections spécifiques pour la Haute Couture, en particulier avec la maison Chanel pour qui elles créent des galons et broderies depuis plus de quinze ans.

Appartenant à la famille des entreprises des Métiers d'Art, les Broderies Gouvernel sont labélisées "Entreprises du Patrimoine Vivant" depuis 2007. Ce label constitue la reconnaissance d'une valeur patrimoniale trop longtemps ignorée.



Spécialités : Broderie perlée main (technique Point de Lunéville) et broderie cornely main. Galons au crochet main, dentelle brodée, galon cornely, laize tulle brodé, divers accessoires de décoration du vêtement.

A retenir : la broderie n'est pas ouverte au public.

La faïencerie de Saint Clément :



L'histoire de la faïence dans le pays lunévillois remonte au XVIII^e siècle, et les gestes qui s'accomplissent encore à Saint-Clément sont le fruit de cette longue tradition.

Jacques Chambrette a allumé les fours de sa première faïencerie de Lunéville en 1730. Suite à son invention de la « Terre de Pipe », une terre donnant une faïence fine et blanche, il se voit accorder de nouveaux privilèges. Il construit une nouvelle « manufacture de faïences fines à la mode d'Angleterre » en 1740.

Les affaires étant prospères, il décide alors d'établir une manufacture à Saint-Clément, où il trouve une bonne terre, de l'eau et du bois en abondance. En réalité, cette délocalisation étonnante était faite pour pouvoir mieux pénétrer le marché français : motifs de fiscalité, déjà ! Lunéville était alors capitale de la Lorraine, et Saint-Clément une terre française, et les droits à payer pour vendre en France 7 fois moins importants ! Malheureusement, Jacques Chambrette décède avant d'avoir pu allumer ses fours. Son fils Gabriel et son gendre Charles Loyal reprennent l'affaire et se voient attribuer le titre de Manufacture Royale par Stanislas le 3 mars 1758.



A partir de 1763, Saint-Clément est la propriété de Richard Mique, architecte de la reine Marie Antoinette. C'est une période faste pour la manufacture qui produit pour Versailles et innove dans les formes et les décors. On crée alors des vases de style Louis XVI dorés à l'or fin, rare privilège

La manufacture de Saint-Clément connaît son âge d'or sous la direction de Richard

La Meurthe et Moselle, terre de patrimoine

SAINT CLEMENT

Mique, avec une production artistique de "style Louis XVI", proche de celui de Sèvres ou de Sceaux. L'émail est brillant et légèrement ivoire, d'un blanc laiteux, onctueux, doux à l'œil et au toucher. Pour y ajouter plus d'éclat et de richesse, les pièces sont chargées d'ornements dorés (guirlandes, rehauts d'or, dents de loup, petites tiges florales, filets d'or, bords dorés...). La particularité est que cet or tient magnifiquement.



Elle réalise, entre 1775 et 1790, de nombreuses représentations d'oiseaux imaginaires très colorés, aux formes connues et aux plumages plus beaux les uns que les autres. Ils sont saisis, soit sur des terrasses aux formes diverses, soit perchés dans un arbuste feuillage. L'oiseau se présente de profil ou de trois-quarts, rarement de face, mais toujours traité en qualité fine. Le décor sur l'aile consiste en de petits insectes et papillons multicolores, ou en trois groupes de cerises, motifs très caractéristiques de Saint-Clément.



Les oiseaux, pas toujours réalistes, se caractérisent par la richesse d'une belle polychromie et des détails, semblables à ceux exécutés par les artistes des grandes Manufactures Royales du XVIII^e siècle.

A remarquer, certains scènes d'oiseaux sont insérées dans un paysage bucolique composé de deux plans : celui du loin, extrêmement flou dans les tonalités vert bleuâtre ; le plan rapproché, caractérisé par la présence d'une terrasse herbeuse avec rochers. Il ne faut pas oublier que Saint-Clément et Sceaux font en même temps les plus beaux modèles d'oiseaux d'Europe ! La production est abondante et variée dans son expression même. A croire que Lunéville a laissé cette spécialité à sa rivale...

Au XIX^e siècle, la qualité contournée succède à la qualité fine. L'oiseau constitue le motif principal du décor. Il est généralement représenté de profil, ce qui est plus simple pour la décoration. Il figure comme simple élément dans un ensemble décoratif floral et végétal.



Dans la période japonisante de la fin du XIX^e siècle, l'oiseau a une place privilégiée. Les Galle père et fils reprennent à leur tour ce thème de l'oiseau.

La famille Thomas poursuivra cette tradition artistique jusqu'à la fin du XIX^e siècle, avec la participation de Charles et Emile Gallé.

Les familles Keller et Guérin assureront la prospérité de la manufacture de Lunéville au XIX^e siècle. La production s'intensifie et devient industrielle après 1870. Le volet artistique n'est cependant pas oublié, puisque un atelier d'Art produit des faïences qui ont un vif succès à New York, où la manufacture a ouvert un magasin K&G.

En 1892, les manufactures de Lunéville et Saint-Clément, à nouveau réunies, dominent le marché français.

A partir de 1922, Théophile Fenal, propriétaire de la faïencerie de Badonviller prend en main les destinées du groupe. Des artistes de renom (les frères



Mougin, Géo Condé, ...) apportent toujours une note artistique aux productions.

Dans les années 1980, le groupe s'unit à Sarreguemines et poursuit les productions traditionnelles, tout en innovant avec des stylistes contemporains, tels Pierre Cazenove, Régis Dho, Paul Flickinger...

En décembre 2006, le groupe Fenal est repris par le groupe « Faïence et Cristal de France » qui regroupe alors les manufactures de Saint-Clément, Nider-



viller, Vallerysthal et Portieux, toutes créées au XVIII^e siècle et au passé prestigieux. Ce nouveau groupe, « Terres d'Est » aborde le XXI^e siècle avec la volonté de perpétuer son riche savoir faire.

Aujourd'hui, elle est la seule faïencerie en activité des quatre manufactures.

De vieux moules sont retrouvés dans les greniers, et de nouvel-

les faïences sont créées au goût des amateurs éclairés du XXI^e siècle. La recreation d'une figure mythique de Lunéville, le Nain Bébé, disparue dans l'incendie du château en janvier 2003 sera le symbole de la perpétuation du savoir-faire à l'occasion du 250^e anniversaire.

Bébé fut adopté comme bouffon du roi Stanislas. Il eut sa célé-



brité et défraya les chroniques. A la cour des rois sa popularité fut immense et l'empêchait de passer inaperçu. Il avait un goût marqué pour la plaisanterie. Il cassait de nombreux verres et porcelaines du roi qui riait des incartades de son nain. A sa mort, les savants se disputèrent les secrets de son squelette qui mesurait 80 cm. Il est encore visible au Musée de l'Homme à Paris.

C'est dans cet esprit de mise en valeur du patrimoine Lorrain que la manufacture Royale de Saint Clément redonne naissance à la statuette de Bébé, brûlée lors de l'incendie du château de Lunéville.



Crédit Réuni est spécialisé dans le domaine des rachats de crédit et trésorerie.

www.creditreuni.net

La Meurthe et Moselle, terre de patrimoine

BALISTON – ALAIN BATT – FRANCE CARTE



Baliston, société française, est spécialisée dans le développement et la fabrication de chaussures de sport haute technologie et des produits chaussants mode depuis 1993. Baliston se place aujourd'hui parmi les entreprises les plus innovantes dans le monde du sport, avec notamment les modèles ULTRALIGHT, chaussure de football la plus légère au monde et DIVA, première chaussure de football lancée en 1998.



Baliston a su développer une ligne qui repousse les frontières du sport et de la mode. Présentée en février 1999 au salon WHO'S NEXT de

Paris, la collection mode de Baliston est, depuis cette date, présente dans les principaux salons de Las Vegas à Hong-Kong en passant par Paris et Berlin. De plus, en 2001, le modèle TAE reçoit le prix de la chaussure de l'année (escarpin de cristal).



Baliston est une société qui a su se construire une renommée européenne mais aussi internationale. Baliston est désormais aux pieds des plus grandes stars françaises et étrangères : Johnny Hallyday,

MC Solaar, Jennifer Love-Hewitt, Mike Myers, Antonio Banderas, Will Smith mais également l'ancien président de la République, M Jacques Chirac !

Baliston est aussi l'équipementier officiel de grandes équipes de football françaises et étrangères : Nancy (L1), FC Brussel (D1 Belge) pour la saison 2005-2006. Baliston, c'est également une collection complète, originale et innovante pour plus de 30 disciplines sportives tel que le judo, le karaté, rugby, handball, basket (fournisseur officiel de l'équipe nationale algérienne), etc...

Il était une fois...un Italien qui, un jour, greffa une branche de limetier sur un tronc de bigaradier. Il récolta des fruits verts qui, en mûrissant, prennent une jolie couleur citron.



Artisan chocolatier et confiseur de renommée depuis plus de 30 ans, Alain Batt vous invite dans un monde de savoureuses sensations...De la bergamote au macaron en passant par les babas mirabelle et les douceurs chocolatées, les produits proposés chez Alain Batt sont le reflet d'une gourmandise universelle toujours renouvelée. Toute sa gamme de produits est rigoureusement sélectionnée afin de vous proposer d'authentiques saveurs et d'assurer une qua-



lité irréprochable en conservant un savoir-faire familial et ancestral ainsi que l'utilisation de produits nobles.

La bergamote - du turc *bergarmadé* ou poire du seigneur - ressemble en effet à ces agrumes : zeste et quartiers la composent. On la récolte principalement de fin novembre à février. Les arbres bergamotiers aiment les régions chaudes : la Calabre en est la plus grosse productrice, on la trouve également dans tout le bassin méditerranéen.

La Bergamote de Nancy, ces petits écus carrés couleur soleil, régaleront les fins palais depuis plus d'un siècle.

D'après la tradition orale, ils seraient nés à Nancy aux environs de 1850, de l'inspiration d'un confiseur de la place. Préparant un sucre cuit, il aurait eu l'idée d'y introduire quelques gouttes d'essence de bergamote...

La Bergamote de Nancy est un sucre cuit qui exige, si l'on veut obtenir un produit de qualité parfaite, d'être exécuté suivant les plus anciens procédés, inchangés depuis sa création.

La Bergamote de Nancy est la seule confiserie en France ayant reçu l'IGP (Indication Géographique protégée). La Confiserie Stanislas a obtenu le Label Lorrain pour la qualité de sa fabrication.

Tout commence avec Baptiste-Paul Grimaud qui rachète en 1848 l'atelier du Maître cartier Arnould, installé depuis 1750 à Paris. La fabrique de Grimaud devient la première fabrique industrielle de cartes à jouer. A cette époque, le métier se transforme et de nouveaux procédés d'impression apparaissent. Grimaud devient vite le chantre de cette révolution et instaure les fondements de la carte à jouer moderne. Sa force d'innovation lui permet d'absorber petit à petit ses concurrents et de dominer le marché de la carte à jouer.

En 1945, la suppression d'une

ordonnance royale qui rendait le marché de la carte très difficile, profite à Grimaud dans sa quête de monopolisation du marché.

En effet cette ordonnance imposait l'apposition d'un cachet sur l'as de trèfle, ainsi que l'utilisation d'un papier spécifique à la fabrication des cartes à jouer.

Suite à cette ouverture, Jean-Marie Simon crée la marque Ducale en 1946. En 1962, il rachète la société Grimaud et devient le numéro un de la carte à jouer en fabricant et distribuant les marques Grimaud et

Ducale. En 1963 la société prend le nom de Jean-Marie Simon - France Cartes. La société prendra définitivement France Cartes lors de son rachat par le groupe Allemand Jarny Jouets.

En août 1989 Yves Weisbuch, reprend l'affaire, il est encore aujourd'hui Président du Conseil de surveillance. En 1994 la société devient le Groupe France Cartes - Grimaud et Héron.

Laurent Weisbuch a succédé à son père en tant que président du groupe France Cartes en mars 2005.



La Meurthe et Moselle, terre de patrimoine

DAUM

Suite à la guerre de 1870, Jean Daum, notaire à Bitche, vend son étude et opte pour la France. Il réinvestit ses fonds en 1878 dans la verrerie Sainte-Catherine de Nancy. Il y associe ses deux fils : Auguste en 1878 et Antonin en 1887.

Devant la mauvaise santé financière de la verrerie, Auguste qui suivait une formation de juriste, se voit obligé d'en prendre la tête, après qu'elle eut été rachetée pour la sauver de la faillite. Il confie en 1891 à son frère Antonin, à sa sortie de l'École Centrale, le département d'art et lui donne tous les moyens de travailler pour suivre le sillage creusé par Émile Gallé dans la verrerie Art nouveau.

Les ateliers des Daum ont formé quelques-uns des grands noms de l'Art nouveau comme Jac-

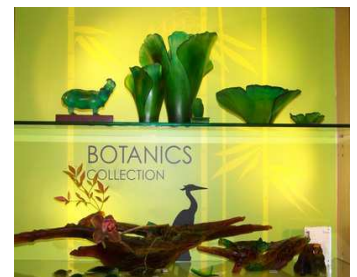
ques Grüber, le peintre qui revient à Nancy en 1894, Almaric Walter en 1904 pour développer des pâtes de verre, Henri Bergé, qui y est maître décorateur, les frères Schneider qui y font leur débuts, Eugène Gall, le fils d'un des verriers. Antonin commence en 1891 avec quelques modèles simples pour continuer rapidement avec la gravure à l'acide puis en passant à des modèles utilisant les techniques de gravure à la roue, de verres à deux ou trois couches. De 1890 à 1914, il ne crée pas moins de trois mille références.

Sous l'impulsion d'Émile Gallé, ils font partie de la mouvance qui crée l'École de Nancy dont Antonin Daum devient vice-président. Il est une des personnalités de la chambre de commerce de Nancy. Il joue un rôle important lors de l'exposition

internationale de l'Est de la France en 1909. Il assure, après 1918, l'adaptation de l'entreprise aux nouvelles conditions de production, soucieux d'y maintenir qualités, techniques et orientations esthétiques plus qu'utilitaires.

C'est dans les années 1920 que Paul, l'un des fils d'Auguste, oriente la production vers l'Art déco devant la perte d'intérêt du public pour l'Art nouveau.

Ses enfants et petits-enfants continuent ce travail jusqu'aux années 1990. La cristallerie existe toujours et sa production est internationalement connue : de nombreux créateurs travaillent pour elle, tels Jean Boggio Léon Daum, fils d'Auguste Daum et gendre d'Henri Poincaré, a été l'un des fondateurs de la CECA.



Rallye Presse Meurthe et Moselle

Texte: CVIP / CDT54 - Photos CVIP

Salon de l'automobile 2008

Le Mondial de l'Automobile vient de fermer ses portes en dépassant son record de fréquentation avec **1 432 972 visiteurs** et confirme ainsi sa place de Premier Salon du monde.

Cette édition 2008 du Mondial de l'Automobile était particulièrement riche en nouveautés : plus de **90 premières mondiales**, dont une trentaine utilisant les nouvelles énergies, en nombre de véhicules exposés : plus de 2 000, en nombre de brochures distribuées : plus de 2 300

000 et en « prises de contacts » : les constructeurs sont unanimes, les « prises de contacts » ont été bonnes et les commandes ont atteint leurs objectifs.

Un nouveau record ! Le service de presse du Mondial a accueilli plus de 13 000 journalistes venant de 92 pays.

Grâce aux efforts entrepris par les exposants qui ont présenté des stands de grande qualité, grâce à l'organisation de nouvelles animations et exposition, le Mondial de l'Automobile a

attiré un public de plus en plus large et les visiteurs étrangers y étaient de plus en plus nombreux, confirmant ainsi la reconnaissance internationale du Salon.

Cette année l'exposition « **Taxis du Monde** » présentée dans le hall 8 a transporté les visiteurs à travers le temps et dans l'espace en offrant de multiples raisons de découvrir ou redécouvrir ces taxis venus des quatre coins de la planète spécialement à l'occasion du Mondial de l'Automobile.



Source : Salon Auto 2008 Photo : CVIP

La Meurthe et Moselle, terre de patrimoine

Le Château de Lunéville



Photo : CRI Nancy D. Arnould

Dans la nuit du 2 au 3 janvier 2003, un incendie probablement d'origine électrique démarre dans la chapelle. Il se propage sous l'effet d'un vent violent à l'ensemble des toitures de la partie sud/est du château la plus noble, les appartements ducaux.

En ravageant les combles, l'incendie provoque l'effondrement des parties supérieures les unes sur les autres ruinant l'ensemble des appartements ducaux, les salons patrimoniaux et les salles du musée. L'eau déversée abondamment et les conditions climatiques très sévères achèvent de détruire l'édifice pour ne laisser que les murs.

Assurer la sécurité des riverains par la mise en place d'une clôture, protection du monument contre lui même, car certains éléments instables pouvaient entraîner d'autres dans leur chute, déblaiement et évacuation

des gravats, dépose de tous les éléments encore indetifiables, consolidation des structures restées en place. Mise hors d'eau provisoire avec la pose d'une structure métallique: le parapluie. Enfin sauvetage et stockage de l'ensemble des éléments pouvant être sauvés (boiseries stockées sous châssis de contrainte, gypseries, pierres, etc. ...). Ce chantier s'est déroulé en trois temps:

1- Intervention de première urgence pour assurer la sécurité des personnes, clôture de chantier déblaiement des éléments

2- Travaux de deuxième urgence pour consolider et sauvegarder le monument, étaieage et maçonneries de blocage, dépose et sauvegarde des lambris et parquets Sauvetage des gypseries

instables,

3- Mise hors d'eau avec le parapluie

Ce premier chantier a représenté six mois de travaux du 6 janvier 2003 au 4 juillet 2006.

Les parties qui ont été incendiées sont la chapelle, le logis, la chaufferie, les salons de réception avec leurs boiseries et che-



Photo : Alexandre Marchi

minées, le musée, l'escalier d'honneur, les toitures, les appartements princiers.

Les pertes sont inestimables. La bibliothèque a été totalement dévastée, 8000 documents (dont des éléments de correspondance de Napoléon) . la collection des faïences de Lunéville et de Saint Clément dans sa quasi totalité, dont l'emblématique « Nain de Stanislas », les verres et les céramiques de Muller et de Mougins, les 200 pièces de faïence de la Pharmacie, "apothicaire" du XVIIIe, les momies coptes et leurs linges avec inscriptions, des tableaux, parmi lesquels : "nature morte

aux livres" de Brabant, des portraits à la plume de Jean François Bernard, les gravures de Paul Emile Colin, deux toiles de Bouguereau (prêt du musée d'Orsay), des portraits de Stanislas, des vues du château au XVIIIe et notamment celle dite "aux gendarmes rouges", cinq petits tableaux représentant les anciens pavillons d'agrément de Stanislas, des tapisseries et tentures: la tapisserie des Gobelins "l'enlèvement d'Europe", les tentures de cuirs du XVIIe "le triomphe de David, Salomon et la reine de Saba ... ", plusieurs lustres anciens, les boiseries sculptées, trumeaux et armoiries, cheminées, ferronneries ...

Une grande rénovation du château a été entamée en 1700. Une première campagne de travaux se déroule de 1703 à 1706. La deuxième campagne de construction s'étend de 1708

à 1719. Elle s'effectue surtout sous la responsabilité de l'architecte français Germain Boffrand. Après l'incendie de 1719, les opérations de restauration et d'agrandissement vont s'étaler jusqu'en 1729.

A l'issue du traité de Vienne, le 3 avril 1737, Stanislas s'installe à Lunéville. Il ne sera qu'un duc nominal, ayant renoncé à tout pouvoir effectif. A Lunéville, il mène une vie princière au milieu d'une cour importante. Il garde une grande liberté dans le domaine intellectuel et artistique et place ainsi la Lorraine parmi les brillantes cours européennes.



Photo : Yves Ravailier

La Meurthe et Moselle, terre de patrimoine

Le Château de Lunéville

Stanislas possède en outre le génie de l'architecture, de l'urbanisme, des jardins. Lorsqu'il prend possession du château de Léopold, le bâtiment est tout à fait adapté à une vie princière. Il lui reste à améliorer l'aménagement et la décoration intérieurs pour qu'ils s'adaptent aux impératifs du cérémonial de l'ancien roi de Pologne. Les travaux les plus importants ont lieu dans le parc. Stanislas fait édifier des constructions originales, dans la tradition des jardins orientaux. Il s'agit d'une architecture de fête, conçue pour les plaisirs du prince, d'où son caractère féerique et éphémère.

Aujourd'hui, les premiers travaux de restauration ont débuté par le vestibule actuellement ils continuent dans la chapelle.

Le département a choisi d'axer ses efforts sur une animation permanente du site, afin de ne pas se borner à des manifestations ponctuelles de grande ampleur. L'idée générale est de faire vivre le château compte tenu des contraintes actuelles et de développer une variété et une diversité destinées à favoriser la vie sociale et citoyenne ainsi que la connaissance culturelle et

patrimoniale.

Concernant le musée, celui-ci va évoluer vers un espace muséographique qui privilégie le territoire et la mémoire. Il se positionne comme une porte d'entrée de Lunéville, du Lunévillois, de son histoire et de sa compréhension.

Les jardins doivent devenir l'élément majeur du site et font l'objet d'une première étude de la part de l'Architecte en Chef des Monuments Historiques en vue de leur restitution.

L'écriture d'un projet scientifique et culturel pour un Espace muséographique construit autour de trois thèmes marquants et complémentaires: c'est à partir du château initial du X^e siècle que la ville s'est développée, a organisé sa défense d'où la tradition militaire entraînant par la suite l'essor des arts industriels. Ce projet s'exprime autour d'un fil conducteur: le château, (18^{ème} siècle cour de Lorraine et siècle des Lumières, construction, urbanisme, architecture, parcs et jardins et la ville de Lunéville). Il se poursuit avec l'histoire, (le cheval, la cavalerie et l'armée) et se com-



Photo : Yves Ravailier

plète avec l'évolution des arts industriels (manufactures de la faïence - Lunéville, Saint-Clément, Moyen, Pexonne, Bandonviller, le verre Muller, les frères Mougin, la broderie avec les professionnels subsistants),

Les Lumières et leur message: Les grands axes de réflexion, les préoccupations du siècle des lumières, la permanence de leur idéaux dans nos actuels débats politiques et sociaux du 21^{ème} siècle à Lunéville, le roi Stanislas, roi philosophe, débonnaire et bienfaisant sait admirablement bien faire rayonner le monde intellectuel, des arts, des lettres et de la politique. Lunéville, châ-

teau des Lumières, est l'évocation d'un moment fort de l'histoire des idées et des sociétés, qui d'une certaine manière fonde notre siècle. Le château de Lunéville, dont Stanislas a voulu faire un espace de rencontre entre des savants, écrivains et artistes de toute l'Europe du XVIII^{ème} siècle, un lieu où l'on essaie de saisir le monde dans lequel on vit, et d'imaginer celui qui est à construire, voit sa vocation réaffirmée à l'aube du XXI^{ème} siècle, au moment où le château se reconstruit dans le cadre du plus grand chantier patrimonial d'Europe, il retrouve, avec l'aide du TGV, une dimension européenne.

La Meurthe et Moselle, terre de patrimoine

Minalys Parfumeur à Nancy

Le luxe et le raffinement a toujours inspiré les créateurs français. A Nancy, ville Royale, prenez le temps de visiter Minalys. Mina Gauthier directrice et créatrice vous invitera à découvrir les richesses des senteurs naturelles et l'art du mélange subtil qui fera, d'une palette de fragrances brutes, le parfum sublime qui enchantera vos sens.

Voici enfin un parfum personnalisé.

Mina Gauthier utilise uniquement des produits naturels, issus des actifs de plantes sous forme d'extraits secs, cela permet d'obtenir la meilleure garantie de leur efficacité et de la pureté.

Pour décorer sa première boutique, Mina Gauthier n'a pas lésiné sur les ors, ni sur le cristal. Gel capillaire à base d'or ou crème aux diamants micronisés, chez Minalys c'est du sur mesure donc tout est possible



medec 2009

11 • 12 • 13 mars

Palais des Congrès - Paris - Porte Maillot

La 37ème édition du Medec se tiendra le mercredi 11, jeudi 12 et vendredi 13 mars 2009 au Palais des Congrès, Porte Maillot à Paris. Ce rendez-vous annuel de la médecine générale revêt une importance particulière sur fond de crise de la démographie médicale et du rôle accru des médecins généralistes dans le système de santé. Un focus particulier sera consacré à la nutrition santé avec les 20 ans de Nutria, au sein du Medec.

Paris, le 12 janvier 2009 - L'édition 2009 du Medec marque la volonté de proposer aux médecins une formation de pointe au niveau scientifique et médical, mais aussi de répondre au plus près aux préoccupations et aux demandes de formation des médecins sur les problématiques actuelles de la santé avec des interventions et des intervenants de qualité. Les médecins généralistes, dans le cadre de la formation continue mais aussi en raison du rôle accru qui leur est attribué, viennent y chercher les informations et la formation dont ils ont le plus besoin aujourd'hui. En 2008, ils étaient plus de 23 700 participants, dont plus de 17 500 médecins. D'ailleurs 72 % des médecins ont assisté à plus de 2 conférences en 2008 qui a compté plus de 500 conférenciers.

Depuis 20 ans, les liens entre nutrition et santé se sont considérablement resserrés et portés à la connaissance des patients. Toutes les problématiques de santé publique se réfèrent maintenant à l'alimentation qui devient un des premiers moyens de prévention.

Pour réduire le diabète et l'obésité évidemment mais aussi pour la prévention des cancers, des maladies cardiovasculaires, le Ministère de la Santé a établi le Plan National Nutrition Santé (PNNS) à destination des professionnels de la santé et du grand public.

Les médecins généralistes (mais aussi les spécialistes) sont de plus en plus demandeurs d'informations nutritionnelles. D'autant que selon un dernier sondage, ils sont 91 % à penser que le canal le plus efficace pour faire passer des messages de prévention est la consultation. 25 % des généralistes pensent que c'est sur l'alimentation que leurs patients sont le moins bien informés. Ils sont 61 % à placer dans leurs souhaits d'informations dans leurs salles d'attente l'alimentation en tête devant l'alcoolisme, les vaccinations et le tabac. L'obésité est également dans le trio de tête (55 %), ce qui renforce le poids de la demande des généralistes en « infos alimentaires ».

Le cancer est la maladie qui inquiète le plus les Français. C'est vers le médecin généraliste que 49 % d'entre eux se tourneraient d'abord en priorité pour avoir des informations sur le cancer. La commission Grünfeld doit remettre ses recommandations fin janvier pour donner « un nouvel élan » au Plan Cancer II (2009-2013). Les généralistes ont de plus en plus de patients concernés qu'ils suivent avant, pendant et après leur maladie. Leur donner des bonnes informations mais

aussi une meilleure qualité de vie, tels sont les objectifs tracés par les instances publiques.

Le nombre de nouveaux cas dépistés est plus important (320 000 nouveaux cas de cancer sont diagnostiqués dans l'année), la survie à 5 ans est améliorée (soit 60 % en moyenne, selon les chiffres d'Eurocancer 2008) et les hospitalisations sont plus brèves. Ainsi et de plus en plus, la plus longue partie du traitement de la maladie a lieu en ville, avec le médecin traitant, voire pour les soins de suite avec une infirmière qui administre les chimiothérapies à domicile.

Sans parler de son rôle dans le dépistage, le généraliste a la charge d'accompagner les malades du cancer. Il est en grande partie responsable de la « prise en charge globale » du patient qui demande « un savoir faire » et « un savoir être », comme le souligne le cadre de formation définie par l'Inca (psychologie, philosophie, communication).

Il doit améliorer la « qualité de vie de (ses) patients » dans cette maladie, qui, selon tous les témoignages, est très difficile à traverser (une des missions soulignées par la Ministre de la santé, Roselyne Bachelot lors de son discours de lancement de la commission Jean-Pierre Grünfeld).

Bientôt contre le cancer de la peau, contre le paludisme, ou le cancer de l'ovaire, déjà contre le cancer du col de l'utérus, les gastro-entérites... la vaccinologie est un des domaines les plus riches en innovation et en recherche. Les vaccins sont au cœur de l'actualité médicale. Le rapport bénéfice/risque est régulièrement évalué comme dans

le cas de l'hépatite B et les recommandations évoluent vite.

Aujourd'hui les vaccins se révèlent de plus en plus ciblés sur les groupes à risques : les jeunes filles, les migrants, l'entourage des nourrissons, les personnes âgées, les voyageurs... Les parents comme les médecins s'interrogent.

Pour éviter les infarctus des moins de 45 ans, comment faire passer les messages de prévention sur le cholestérol et sur l'hypertension ? Les généralistes s'inscrivent en nombre dans les sessions qui concernent la prévention cardio-vasculaire. Le bilan lipidique régulier est-il une solution pour sensibiliser les patients ? Comment faire passer les recommandations internationales sans avoir l'air d'un moraliste ?

Addictologie : les conséquences psychiques du sevrage tabagique

Infectiologie : infections nosocomiales - implications pour les généralistes

Pédiatrie : maltraitance - troubles du sommeil

Gynécologie : discussion sur la contraception chez la femme de plus de 40 ans : place réservée à la stérilisation tubaire/THS. Bénéfices risques chez les femmes de 50 à 60 ans.

Pneumologie : environnement et santé respiratoire et grandes études / lectures critiques.

Psychiatrie : le syndrome d'hyperactivité/ les TDAH / latrogénie des psychotropes.

Nutria : la vitamine D / nutrition et cancer

Source : Medec

5^{ème} journée de Psycho-Oncologie

L'Institut de Cancérologie Gustave Roussy et l'Institut Curie organisent conjointement le mardi 17 mars 2009 leur 5^{ème} journée de Psycho-Oncologie. Après une journée 2008 consacrée aux questions de la fertilité et des possibilités de conception chez les patientes ayant été traitées pour un cancer, l'édition 2009 se propose d'aborder les enjeux psychologiques liés chez ces patientes, leur famille mais aussi les soignants, à la découverte d'un cancer pendant la grossesse.

La découverte d'un cancer chez une femme enceinte ou au décours immédiat de la grossesse peut susciter, pour elle comme pour son conjoint, de nombreuses interrogations médicales tout d'abord, autour du devenir de la grossesse ou de l'enfant à naître, ces interrogations s'inscrivent aussi dans la complexité de

l'investissement psychique de la grossesse et de la parentalité alors que la vie est potentiellement menacée par une maladie grave. « Pourrai-je mener ma grossesse à son terme malgré le cancer ? », « Ma grossesse représente-t-elle un obstacle au traitement du cancer ? », « Existe-t-il un lien entre ma grossesse et la survenue du cancer ? », « Comment pourrai-je m'occuper de mon enfant ? », « Quel impact, quel devenir pour lui ? »...

Les questions sont également nombreuses du côté des professionnels de santé, dont la prise en charge multidisciplinaire devra intégrer l'accompagnement médical, psychologique et éthique de patientes et de proches confrontés à des prises de décision souvent difficiles.

Devant ces interrogations, les

équipes médicales, psychologiques et sociales restent souvent désarmées car les connaissances monodisciplinaires ne permettent pas de saisir la complexité de la situation et les échanges demeurent rares sur ces situations peu fréquentes. L'organisation des soins en cancérologie doit pourtant assurer à chaque patient une prise en charge globale qui intègre l'ensemble de ces enjeux et permette non seulement d'accompagner le patient pendant la maladie mais encore d'en anticiper les conséquences pour lui-même comme pour sa famille.

L'objectif de cette journée est de permettre la rencontre et la confrontation des pratiques entre les professionnels intéressés par ce questionnement : psychologues, psychiatres, psycho-oncologues, mais aussi cancérologues, gynécologues, obstétriciens et professionnels travaillant dans

le champ de la périnatalité.

Les différents thèmes abordés au cours de cette journée seront illustrés sous forme d'ateliers animés par des professionnels de santé.

Des sessions plénières et une table ronde sur les enjeux psychologiques, les réalités médicales et juridiques et la nécessité d'une collaboration multidisciplinaire, viendront enrichir la réflexion en vue d'améliorer l'accompagnement des patientes atteintes d'un cancer pendant leur grossesse et de leur entourage.

Cette journée d'échange et de travail se veut interactive et porteuse de la réflexion et des échanges multidisciplinaires indispensables à la pratique de la Psycho-Oncologie. Elle vient compléter les travaux de la journée 2008, qui avait pour thème « Fertilité et grossesse après un cancer »

Source : COMM Santé

L'insertion professionnelle des travailleurs handicapés

Depuis plusieurs années, les entreprises se mobilisent pour l'insertion professionnelle des travailleurs handicapés. En 2004, le MEDEF a organisé les premiers trophées de l'Insertion afin de faire connaître, d'encourager et de promouvoir l'action des entreprises en faveur de l'insertion des personnes handicapées. Le MEDEF a souhaité renouveler cette manifestation et a donc décidé d'organiser le 30 juin prochain à Paris les 2^{ème} Trophées de l'insertion.

Trois catégories d'actions seront récompensées cette année :

- maintien dans l'emploi d'un salarié devenu handicapé,
- politique d'embauche de travailleurs handicapés,
- actions en faveur de jeunes diplômés handicapés.

Le 3 juin 2004, ils étaient plus

de 300, chefs d'entreprises et membres du réseau MEDEF, venus soutenir l'initiative et montrer, comme l'a rappelé Ernest-Antoine Seillière dans son discours, « la solidarité des entreprises ».

Au-delà de la remise de trophée, le MEDEF a également présenté un recueil rassemblant les initiatives de 130 entreprises de toutes tailles et de tous secteurs d'activité. Il témoigne de l'intérêt des entreprises pour l'insertion des travailleurs handicapés, et est destiné à rendre hommage, au-delà de ces exemples, à toutes celles, nombreuses, qui mènent avec détermination une telle politique.

De nombreuses entreprises ont, en effet, noué des partenariats originaux avec des organismes de formation, que ce soit par le biais de l'alternance ou par des formations à leurs métiers. D'autres ont favorisé la recher-

che de solutions matérielles adaptées : il peut s'agir de claviers en braille, d'ordinateurs équipés de grossissement de caractères, voire même des recherches technologiques plus poussées. Les entreprises qui souhaitent recruter des travailleurs handicapés sont le plus souvent confrontées à de nombreuses difficultés tenant notamment aux freins culturels, au faible niveau de qualification, au manque de candidats... Pour faire face à ces difficultés, les entreprises développent une politique d'embauche et mettent en place des actions pérennes en faveur de l'insertion des travailleurs handicapés.

Toutes ces actions diverses, innovantes, telles, les actions de formation destinées notamment aux jeunes diplômés, celles menées en collaboration avec le milieu protégé ou encore les innovations technologiques témoignent de la volonté des chefs d'entreprises.

Esprit de responsabilité, respect de tous les partenaires, éthique, équité, voilà les valeurs que doivent respecter les entrepreneurs. Des valeurs fondamentales auxquelles les entrepreneurs sont attachés dans l'exercice de leurs missions. C'est bien là le sens de leur engagement en faveur de l'emploi des handicapés. Facteur de diversité, l'insertion des travailleurs handicapés dans la vie professionnelle constitue un enjeu et un atout pour la croissance de notre pays.

Dans ce contexte, il est regrettable que les efforts déployés pour l'intégration des travailleurs handicapés dans les entreprises soient aussi méconnus et que les difficultés qu'elles rencontrent pour remplir leurs obligations légales occultent trop souvent leurs actions en matière d'embauche, de maintien dans l'emploi et d'appui à la création d'entreprise par des travailleurs handicapés.

Source : Medef

Commission Paris EUROPLACE "Finance Islamique"



Paris, le 3 février 2009 :

Arnaud de BRESSON, Délégué Général, Paris EUROPLACE, et Gilles SAINT MARC, Avocat associé, Cabinet Gide Lorette Nouel et Président de la Commission Paris EUROPLACE "Finance Islamique", ont fait le point sur les avancées réalisées en 2008 par la Place de Paris et les actions à entreprendre en 2009.

Il est important de rappeler que la Place de Paris a adopté, au cours des 6 derniers mois, des mesures qui lui permettent aujourd'hui d'être le " hub " de la finance islamique en Europe, et d'être au moins aussi compétitive, voire plus compétitive, que la place de Londres notamment en raison de l'accès qu'elle offre à la zone Euro. 3 mesures phares ont été adoptées en 2008 :

- **Conditions de la cotation de sukuk sur Euronext - Paris** (recommandation AMF du 2 juillet 2008) ;

- **Neutralité fiscale des opérations de murabaha** (opérations d'achat au comptant suivies d'une revente à terme), notamment au regard des droits d'enregistrement; en effet, le régime fiscal des marchands de biens est étendu à ces opérations et le double transfert de propriété ne donne pas lieu à double droits d'enregistrement (5.09% sur les biens immobiliers) (1ère fiche doctrinale publiée par l'administration fiscale le 18 décembre 2008) ;

- **Déductibilité fiscale de la rémunération versée au titre des sukuk, obligations ou prêts indexés** : compte tenu de l'indexation de la rémunération à la performance de l'actif sous-jacent ou au résultat de l'émet-

teur, on aurait pu craindre que cette rémunération ne soit assimilée fiscalement à du dividende non déductible; l'administration fiscale au contraire a affirmé le caractère déductible de cette rémunération pour l'émetteur et l'absence de retenue à la source pour l'investisseur non résident (2ème fiche doctrinale publiée par l'administration fiscale le 18 décembre 2008).

Ces 3 mesures complètent la recommandation de l'AMF de juillet 2007 qui autorise les OPCVM indiciels Shariah (c'est-à-dire investis dans un panier de valeurs considérées comme Shariah compliant en raison de leurs activités et leurs règles de gestion).

En matière d'actions à mettre en œuvre pour 2009, la Commission Paris EUROPLACE "Finance islamique" a défini 8 axes d'actions visant à poursuivre et approfondir le développement de la finance islamique en France :

1. **Modifier le régime de la fiducie afin de permettre l'émission de sukuk en droit français** ;

2. **Etendre le régime du crédit-bail aux particuliers** (aujourd'hui, il est limité aux professionnels) afin notamment de permettre aux particuliers d'acquérir leur résidence en crédit-bail (concept de l'ijara en finance islamique) ;

3. **Expertiser les obstacles au développement en France de l'assurance takaful et réassurance retakaful** ;

4. En collaboration avec Euronext, **développer un compartiment spécial pour la cotation de sukuk et autres**

obligations indexées sur Euronext Paris ; créer un indice de valeurs Shariah à l'instar du DJ (NY) ou du Footsee (à Londres) afin de permettre la création d'OPCVM investis dans des valeurs Shariah cotées sur Euronext Paris ;

5. **Réfléchir sur la loi applicable aux contrats de finance islamique** (loi de la Shariah) et de sa reconnaissance par les tribunaux français dans le cadre de l'exequatur d'une sentence arbitrale ;

6. **Recenser, coordonner et développer l'effort de formation académique et professionnelle en finance islamique** ;

7. **Favoriser l'accueil des banques islamiques en France et informer sur les modalités d'agrément** ;

8. **Mettre en œuvre sur le plan pratique les accords de coopération** (Memorandum of Understanding - MOU) signés par Paris EUROPLACE (voir § C. ci-dessous).

Enfin, Arnaud de BRESSON indique que la mission de contacts organisée par Paris EUROPLACE dans les pays du Golfe du 17 au 22 janvier 2009, dans le cadre de la visite de M. Christian NOYER, Gouverneur de la Banque de France, a été l'occasion de :

- échanger sur le plan du savoir et de l'expérience ; à cet effet, Paris EUROPLACE a signé un MOU avec l'AAOIFI (Accounting and Auditing Organisation for Islamic Financial Institutions) basée à Bahrein, et qui édicte les normes juridiques, financières et

comptables en matière de finance islamique : murabaha, mudaraba, musharaka, ijara, sukuk ; cet accord permettra à la Place de Paris d'avoir accès, à la source, aux normes de la finance islamique et à leur interprétation par ceux qui les ont élaborées. Dans le prolongement de cette démarche, la Banque de France accueillera, le 4 mars à Paris, le 3ème forum de l'IFSB (Islamic Financial Services Board), l'organisme de supervision des banques islamiques dont le siège est à Kuala Lumpur (Malaysia) et dont le thème cette année sera centré sur la question de la liquidité des banques islamiques qui s'interdisent d'accéder au marché interbancaire en raison de la prohibition du riba.

- examiner avec les bourses de Doha (Qatar), Abu Dhabi et Dubaï les possibilités d'une double cotation (dual listing) sur ces bourses et sur Euronext Paris afin d'élargir la base des investisseurs aux OPCVM, compagnies d'assurance... qui ont des contraintes réglementaires leur imposant d'investir dans des titres cotés sur un marché réglementé de l'OCDE.

- présenter aux fonds souverains (QIA, ADIA,...) les opportunités d'investir dans des OPCVM indiciels Shariah investis dans des blue chip companies, mais également dans des PME innovantes (en particulier celles situées dans l'un des 70 pôles de compétitivité).

- évoquer l'intérêt des banques islamiques de développer leurs activités en France, notamment le projet de Qatar Islamic Bank d'ouvrir une filiale à Paris.

Source : Arnaud de Bresson

Les sociétés de domiciliation

Un siège social pour l'administration

Avant d'adhérer à une entreprise de domiciliation, mieux vaut prendre quelques précautions. D'abord, s'assurer que la société adhère au Syndicat national des centres d'affaires et de domiciliation.

Cette adhésion garantira certains points (un local de 50 m² minimum, des heures d'ouverture larges, le respect d'un code de déontologie, etc.).

Autre critère, le coût : à Paris, concurrence oblige, les prix sont bas : de 70 à 300 euros à la création du contrat, puis de 20 à 60 euros par mois, avec mise à disposition du courrier sur place (selon le prestige de l'adresse). Compter un peu moins du double pour sa réexpédition. En province, il y a souvent plus de services associés, mais les prix sont un peu plus élevés (comme en banlieue, compter de 40 à 60 euros par mois et l'équivalent de trois mois à la création du contrat).

Enfin, on vérifiera si l'entreprise accepte de prendre en charge les colis, ce qui n'est pas toujours le cas.

Pourquoi une société de domiciliation ?

Domicilier sa société par le biais d'une entreprise de domiciliation présente des avantages non négligeables. Cela permet de réaliser une séparation nette entre l'activité professionnelle et la vie privée.

Même si cette séparation n'est pas réelle physiquement, puisque l'entrepreneur peut continuer, en réalité, à exercer son activité à domicile, l'adresse de l'entreprise reste neutre. Et il n'est pas rare de voir de grandes entreprises vérifier qu'il y a bien dissociation des adresses professionnelles et personnelles, comme gage de professionnalisme.

Cette séparation vie privée/vie professionnelle évite également les déconvenues en cas "d'accidents de la vie", tel un divorce. Enfin, les sociétés de domiciliation ont des clients aux profils très variés, qui travaillent avec des experts. Il est fréquent qu'en cas de souci, la société de domiciliation mette en relation des adhérents qui s'entraident ou développent des contacts professionnels. Comme une sorte de mise en réseau informel !

Tous les critères à prendre en compte

La domiciliation est une étape primordiale dans la vie d'une entreprise, puisqu'elle détermine le lieu où devront être effectuées toutes les démarches administratives, ainsi que la loi applicable en cas de litige (une domiciliation en France implique l'application de sa législation).

La loi Dutreil du 1er août 2003 facilite les formalités de domiciliation de l'entreprise dans le local d'habitation de son dirigeant, à la fois pour les entreprises individuelles et pour les sociétés, à condition que rien ne s'y oppose (disposition législative, clause du bail ou règlement de copropriété contraires).

En revanche, se faire domicilier via une société de domiciliation n'est plus possible dans tous les cas. La loi Dutreil a, sur ce point, profondément changé la donne.

Après un flou juridique autour de l'interprétation de cette loi, une circulaire de la chancellerie (juin 2004) indique que les entreprises individuelles ne peuvent se domicilier via une société de domiciliation qu'à la condition de disposer d'un bureau.

Par contre, pour les sociétés, cette condition n'est pas requise.

Paris Invest
Conseil & Assistance

Conseil en financement
Professionnels et Particuliers

Leasing Crédit-bail
Prêt Hypothécaire - Rachat de Crédit
Prêt Immobilier
Gestion des actifs
Optimisation fiscale - Conseil en Patrimoine

Cautionnement du dirigeant : attention danger !

Le dirigeant qui se porte caution des dettes de sa société doit bien mesurer la portée de son engagement.

Très fréquemment, les créanciers d'une société exigent une garantie personnelle de son dirigeant. C'est le cas en particulier pour les sociétés commerciales à responsabilité limitée (SARL, SA, SAS), dans lesquelles les associés ne sont tenus au passif social que dans la limite de leurs apports, a fortiori lorsque la société dispose d'un capital modeste impropre à constituer un gage suffisant aux yeux des créanciers.

Le plus souvent, il est donc demandé au dirigeant de se porter caution pour sa société. Celui-ci prend alors l'engagement d'honorer personnellement les dettes de la société au cas où celle-ci serait défaillante. Un tel acte est donc loin d'être anodin et peut s'avérer lourd de conséquences. Le dirigeant doit en être pleinement conscient au moment où il décide (en règle générale, il n'a guère le choix !) de s'engager.

Plafonner les dettes cautionnées

Le dirigeant qui se porte caution des dettes de sa société doit en premier lieu mesurer l'étendue de son obligation, c'est-à-dire la nature et l'importance des sommes qu'il aura le cas échéant à acquitter en lieu et place de la société. Lorsque le

cautionnement est fourni pour la garantie d'une dette déterminée, comme par exemple un prêt bancaire, l'engagement du dirigeant est précisément limité. En revanche, lorsque le créancier, souvent le banquier, fournisseur de crédit, exige du dirigeant qu'il se porte caution, de façon indéfinie, pour toute somme que la société pourrait lui devoir, l'obligation du dirigeant est, cette fois, beaucoup moins restreinte et les risques encourus sont d'autant plus grands. Dans cette hypothèse, la prudence commande au dirigeant de négocier avec son créancier un plafonnement des dettes qu'il aura éventuellement à supporter.

Les effets du cautionnement sont encore plus graves quand le dirigeant est caution « solidaire ». Dans ce cas, le créancier a la faculté, une fois la dette échue, d'en demander le paiement directement au dirigeant avant même de solliciter la société débitrice. En outre, quand bien même y aurait-il d'autres cautions (par exemple le conjoint du dirigeant), la solidarité permet au créancier de réclamer au dirigeant l'intégralité de la dette sans avoir à agir contre toutes les cautions à proportion de leurs engagements respectifs !

Penser à prévoir le terme de l'engagement

Le dirigeant doit également être attentif à la durée de son engagement. En principe, il se porte caution pour sa société parce

qu'il en est le dirigeant. Pour autant, la cessation de ses fonctions ne met pas nécessairement fin au cautionnement. Les choses sont simples lorsque les parties ont expressément convenu d'un terme. À la date prévue, l'engagement du dirigeant en tant que caution cesse ipso facto, peu important qu'il exerce toujours ou non son mandat social. Celui-ci n'est alors plus tenu de garantir les dettes de la société nées après cette date.

À l'inverse, la situation du dirigeant est moins confortable quand il s'est porté caution sans aucune indication de durée, ce qui est très souvent le cas s'agissant d'un cautionnement souscrit « en garantie de toute somme que la société pourrait devoir au créancier ». En effet, dans ce cas de figure, si le dirigeant peut en théorie

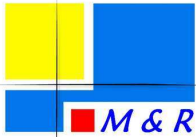
révoquer son engagement à tout moment, il hésitera dans les faits à user de cette faculté de peur qu'en représailles son créancier n'interrompe son concours financier.

Toutefois, la caution retrouvera vraisemblablement cette liberté lorsqu'elle abandonnera ses fonctions de dirigeant. Mais encore faut-il qu'à ce moment elle fasse expressément connaître sa décision au créancier. À défaut, le dirigeant continuera d'être tenu des dettes de la société nées après la cessation de ses fonctions, à moins qu'il ait pris soin de préciser dans l'acte que le cautionnement prendra fin au terme de son mandat.

Crédit Réuni

Crédit Réuni est spécialisé dans le domaine des rachats de crédit et trésorerie.

www.creditreuni.net



Informier, Diffuser, Communiquer

CVIP PUBLIC SAVOIR
46 rue Barrault
75013 Paris

Tel : 01 45 81 78 96
redaction@cvip.fr
www.cvip.fr

Cotisation 2009 :
50 € à l'ordre de M&R OCRP
46 rue Barrault – 75013 Paris
Siret : 507835379 00011 – APE 9499Z

Comité de Rédaction :

Sylvie Bourbouze, Jean-Claude Escaich,
Fabienne Massiani,

Directeur de la rédaction : Didier Manhes

Directeur de la publication : Albert Reheis

Événements à venir :

A.G de l'A.P.E chez Pierre Cardin
Visite de la Tour Jean sans Peur avec l'AJP

Voyage de presse à venir :

Découverte du Patrimoine Industriel et
Artisanale des Vosges

Salons, Congrès et Conférences :



JOURNEES FRANCOPHONES D'HEPATO-GASTROENTEROLOGIE ET D'ONCOLOGIE DIGESTIVE

Organisé par : SNFGE du 18 au 22 mars 2009 au Palais des Congrès de Paris



CONGRES DES AUDIOPROTHESISTES FRANCAIS

Organisé par : GROUPE SPAT du 21 au 23 mars 2009 au CNIT Paris La Défense



MADE IN FRANCE BY FATEX

Organisé par : EUROVET du 24 au 25 mars 2009 au Carrousel du Louvre

UNIVERSITE REGIONALE DU NOTARIAT

Organisé par : CHAMBRE INTERDEPARTEMENTALE DES NOTAIRES DE
PARIS du 29 au 30 mars 2009 au Palais des Congrès de Paris



ABC Luxe chez My Yacht Paris

My Yacht lance un concept unique à Paris, Deauville et Londres, qui associe un produit exclusif et des services haut de gamme.

Savourez votre croisière personnalisée My Yacht le long de la Seine ou de la Tamise. Admirez la beauté et la variété de la côte normande, ou partez profiter des meilleurs climats. My Yacht propose un style de vie à travers lequel se mêlent plaisir, raffinement, excellence et rareté. Toute la majesté du lieu vous invite à vivre une expérience de pur ravissement.

- ◆ croisières sur la Seine
 - ◆ meetings, team buildings, corporate events
 - ◆ déjeuners, diners, cocktails, brunches
 - ◆ soirées privées, mariages, lunes de miel...
- my Yacht vous accueille dans un

cadre professionnel, confortable et intimiste. Les différents espaces, salons, bars, sont équipés de larges écrans plasma sur lesquels vous pouvez faire vos présentations, organiser vos réunions ou tout simplement vous détendre.

my Yacht vous apporte l'assurance de recevoir vos convives dans le cadre idéal qui par sa force et son âme magnifiera la réussite de votre événement. Découvrez des instants magiques et incomparables dont la beauté est constamment renouvelée grâce à la vue que votre croisière vous offre et des loisirs auxquels elle vous invite.

Le Personnel et l'Équipage sont heureux de vous procurer un Service Personnalisé. Avec my Yacht, tous vos désirs se réalisent. Chaque demande est prise

en compte et chaque attente trouve une réponse. Le souci du détail et une attention permanente vous apportent un sentiment de sérénité.

my Yacht vous propose également son Programme Prestige Sélection. Ces services à votre mesure vous assurent une prestation de qualité en toute discrétion :

- ◆ Transports en Jet Privé ou en Hélicoptère ; Organisation de Voyages
- ◆ Location de Voitures de Prestige ; Service Chauffeur; Limousine Services
- ◆ Croisière Privée sur la Seine en Runabout avec Skipper
- ◆ Service Concierge
- ◆ Coaching
- ◆ Bodyguard...

Jusqu'à 75 personnes.

info@myyacht.fr



Source : My Yacht Photos : CVIP